



## Inondation Arc Méditerranéen

**Fréquence, coût moyen et cumulé des sinistres  
inondation sur la période 1995-2015**

**Mise à jour Avril 2020**

# FREQUENCE DES SINISTRES INONDATION SUR LA PERIODE 1995-2015

## DEFINITION

L'indicateur présente pour chaque commune des départements ARCMED, les fréquences moyennes des sinistres indemnisés par les assureurs au titre du régime des Catastrophes Naturelles pour le péril inondation au sens large (inondation et coulée de boue, inondation par remontée de nappes et inondations par submersion marine). Cet indicateur ne concerne que les biens assurés autres que les véhicules terrestres à moteur. La fréquence de sinistres est le rapport entre le nombre de sinistres et le nombre de risques assurés dans la commune.

## DONNEES UTILISEES ET METHODE

### Bases de Données

**Emprises communales et départementales de l'IGN, version 2019.**

**Données indicateurs de l'ONRN :** Les données portefeuilles et sinistres qui servent à la production de cet indicateur sont collectées par CCR auprès de ses cédantes sous des formats détaillés sinistre par sinistre ou agrégés au niveau communal. Une fois collectées, ces données sont prétraitées et intégrées dans les bases de données de CCR.

Après intégration dans les bases de données de CCR, les sinistres sont rattachés aux périls associés en croisant les informations sur les sinistres (localisation, date de survenance et péril) avec la base de données CCR des arrêtés de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle. Seuls les sinistres rattachés à un arrêté de catastrophe naturelle sont exploités.

La base de données sinistres CCR ainsi constituée est de plus en plus représentative de l'ensemble du marché de l'assurance, allant de 10 % à 50 % selon l'ancienneté des exercices.

Afin de quantifier les données manquantes, pour chaque cédante et chaque exercice de survenance des sinistres, un test de comparaison entre le coût agrégé des sinistres collectés et la sinistralité comptable est effectué. Les données retenues suite à ce test sont extrapolées pour obtenir une répartition par périls de la sinistralité pour l'ensemble du marché de l'assurance.

Les données sur les portefeuilles d'assurance qui servent également à la production de cet indicateur sont collectées par CCR auprès de ses cédantes sous des formats détaillés risque par risque ou agrégés au niveau communal. Une fois collectées, ces données sont prétraitées et intégrées dans les bases de données de CCR.

Les bases de données CCR ainsi constituées sont de plus en plus représentatives de l'ensemble du marché de l'assurance, allant de 50 % à 70 % selon l'ancienneté des exercices.

Les données de portefeuille et de sinistres sont ensuite croisées pour obtenir pour chaque commune la fréquence de sinistres sur la période 1995-2015, comme la moyenne des fréquences annuelles définies comme le rapport entre le nombre de sinistres et le nombre de risques assurés sur la commune.



Concernant les indicateurs liés au coût moyen et cumulé, chaque montant de sinistre utilisé pour le calcul de cet indicateur a été préalablement actualisé en euros 2015 sur la base de l'évolution de l'indice FFB du coût de la construction. Le coût moyen est calculé pour chaque commune de France métropolitaine comme le rapport entre la somme des montants de sinistres actualisés et le nombre de sinistres.

## Méthode de création de l'indicateur et de la carte associée

Dans un premier temps nous récupérons les données Excel de l'indicateur réalisé par l'ONRN à l'échelle nationale. En appliquant des filtres nous gardons uniquement les données qui correspondent aux communes situées dans les départements ARCMED. Grâce à une jointure basée sur le code commune INSEE nous insérons la donnée sur les fréquences des sinistres inondation au sein de la couche commune de l'IGN. Enfin nous faisons une analyse thématique pour spatialiser et rendre visible l'information.

La carte réalisée représente donc pour chaque commune, la fréquence des sinistres inondation sur la période 1995-2015.

L'ensemble des traitements effectués pour réaliser les cartes ont été fait sur le logiciel libre QGIS.

## LIMITES ET PRECAUTIONS

### Données

Malgré la part de marché significative prise en compte dans la base de données CCR, cet indicateur est estimé en fonction de l'échantillon des données disponibles à la date de sa production et ne reflète donc pas l'exacte réalité de la sinistralité. Les données de portefeuille et de sinistres sont extrapolées à l'ensemble du marché de l'assurance.

### Usage

L'indicateur donne, pour chaque commune concernée, la fréquence des sinistres inondation sur la période 1995-2015. Il peut permettre de comparer des territoires entre eux vis-à-vis du risque d'inondations extrêmes, afin de dégager des priorités d'actions de prévention.

### Résultats

#### Fréquence des sinistres :

Sur les 15 départements prioritaires de l'Arc Méditerranéen , **67 % des communes des départements ARCMED** présentent une fréquence non nulle de sinistres



indemnisés par les assureurs au titre du régime des Catastrophes Naturelles pour le péril inondation (2042 communes sur 3 703).

**222 communes des départements ARCMED** ont une fréquence des sinistres inondation supérieure à 10 ‰ (pour 1000).

Sur les 23 départements de l'Arc Méditerranéen, **54 % des communes des départements ARCMED** présentent une fréquence non nulle de sinistres indemnisés par les assureurs au titre du régime des Catastrophes Naturelles pour le péril inondation (2250 communes sur 6 595).

**386 communes des départements ARCMED** ont une fréquence des sinistres inondation supérieure à 10 ‰ (pour 1000).

### Cout moyen des sinistres :

**Sur les 15 départements prioritaires de l'Arc Méditerranéen, 67 % des communes** présentent des sinistres indemnisés par les assureurs au titre du régime des Catastrophes Naturelles pour le péril inondation (2 492 communes sur 3 703).

**4 communes des départements prioritaires possèdent un coût moyen des sinistres inondation supérieur à 20 k euros : Vico, Cargèse, Nyer et Llo.**

**Sur les 23 départements de la zone Arc Méditerranéen, 53,9 % des communes** présentent des sinistres indemnisés par les assureurs au titre du régime des Catastrophes Naturelles pour le péril inondation (3 557 communes sur 6 595).

**11 communes des départements ARCMED possèdent un coût moyen des sinistres inondation supérieur à 20 k euros : Saint-Laurent-du-Cros, Cargèse, Vico, Buzet-sur-Tarn, Cazeaux de Larboust, Cadeac, Lourdes, Soulom , Llo, Nyer et Montdurausse.**

### Cout cumulé des sinistres :

**Sur les 15 départements prioritaires de l'Arc Méditerranéen, 67 % des communes** présentent des sinistres indemnisés par les assureurs au titre du régime des Catastrophes Naturelles pour le péril inondation (2 492 communes sur 3 703).

**Sur les 23 départements de l'Arc Méditerranéen, 54 % des communes** présentent des sinistres indemnisés par les assureurs au titre du régime des Catastrophes Naturelles pour le péril inondation (3 562 communes sur 6 595).

**7 communes des départements ARCMED ont un coût cumulé des sinistres inondation compris entre 100 millions et 284 millions d'euros (Cuxac-d'Aude, Alès,**



Draguignan, Fréjus, Arles, Montpellier et Marseille).

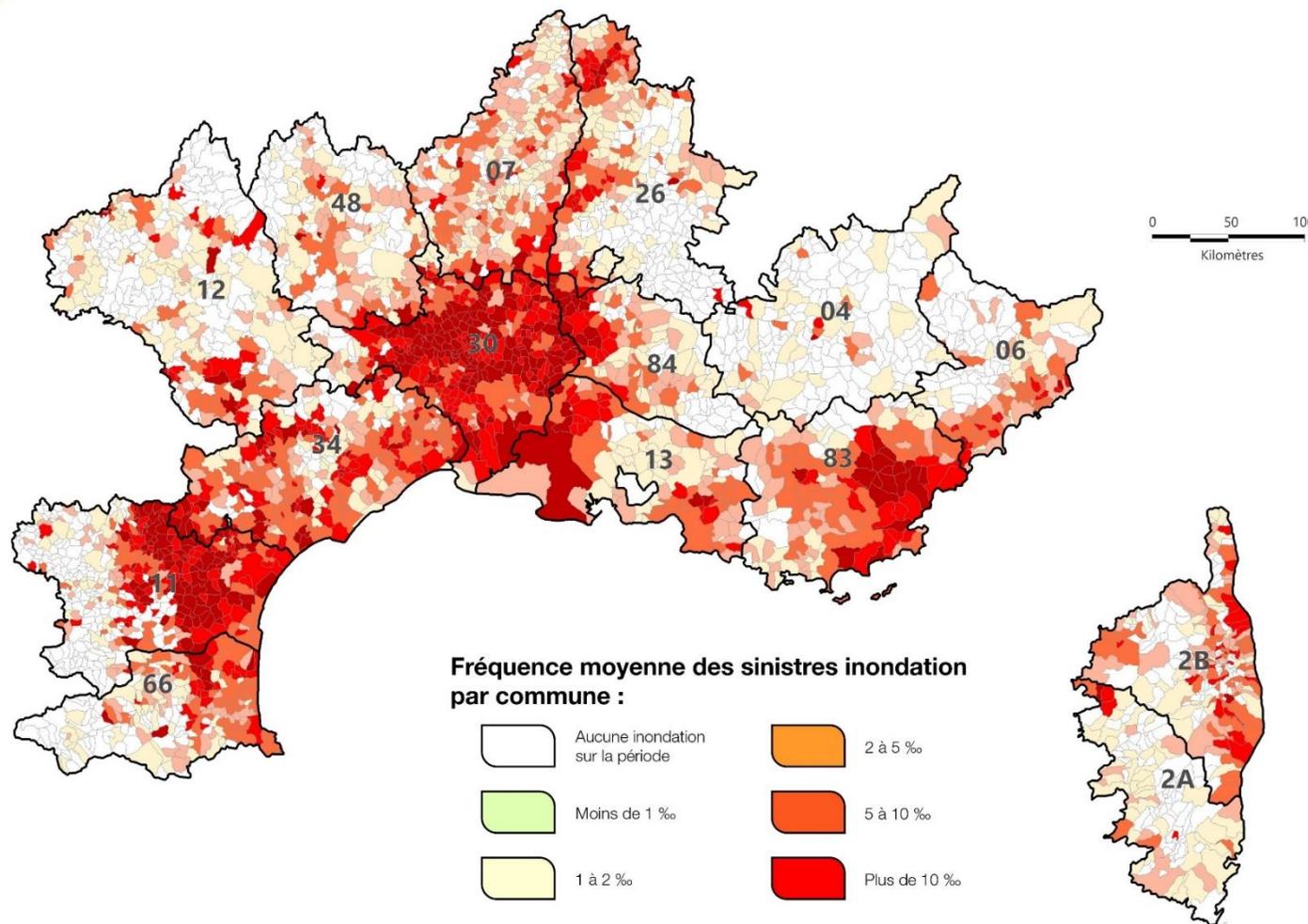


## Date de rédaction de la fiche indicateur

Avril 2020

## Fréquence des sinistres inondation

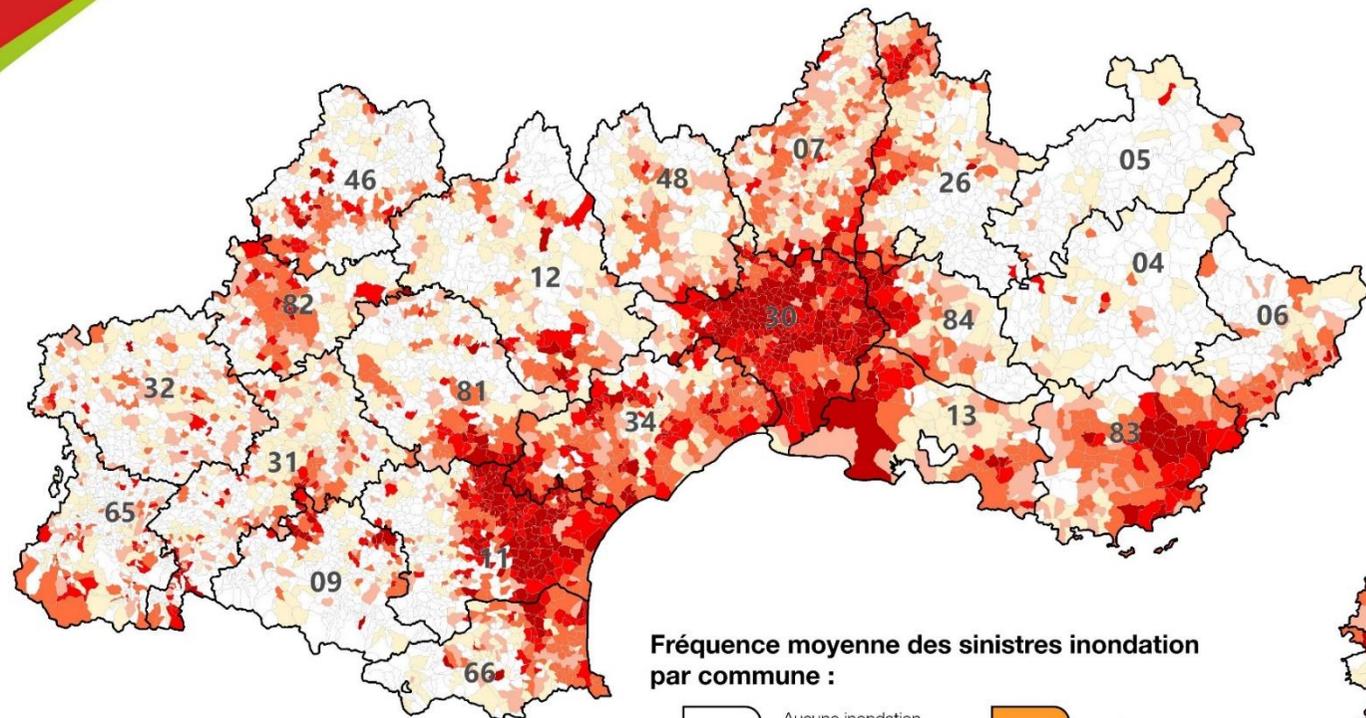
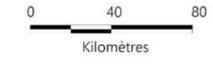
Sinistres sur la période 1995-2014. Indicateur ONRN (2018)



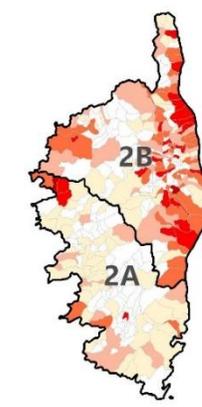
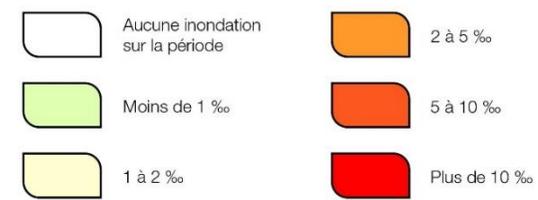


## Fréquence des sinistres inondation

La fréquence de sinistres est le rapport entre le nombre de sinistres et le nombre de risques assurés dans la commune.  
Bien assurés autres que les véhicules terrestres à moteur.  
Sinistres sur la période 1995-2014. Indicateur ONRN (2018)

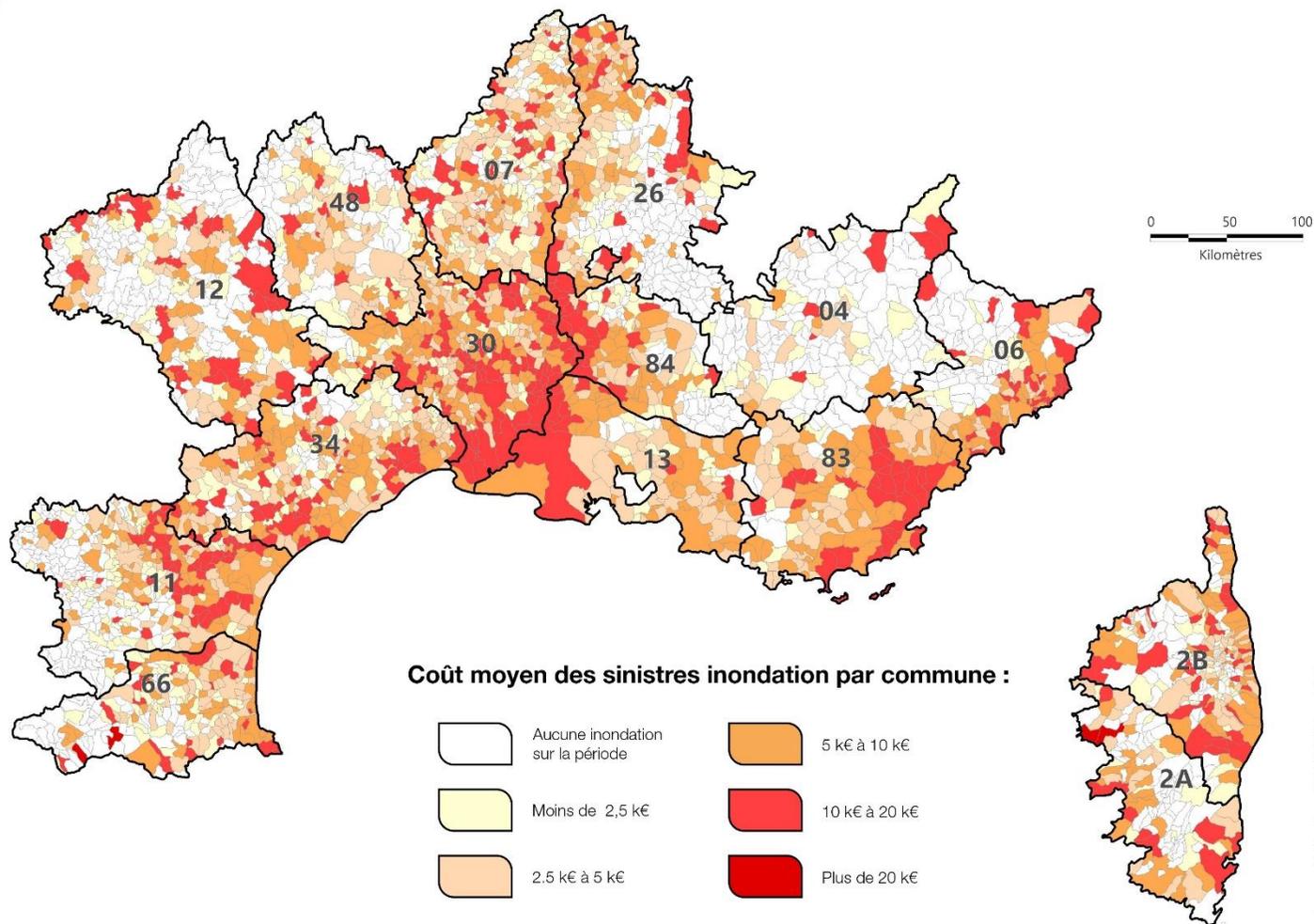


### Fréquence moyenne des sinistres inondation par commune :



## Coût moyen des sinistres inondation

Bien assurés autres que les véhicules terrestres à moteur, sinistres sur la période 1995-2014 - Indicateur ONRN (2018)

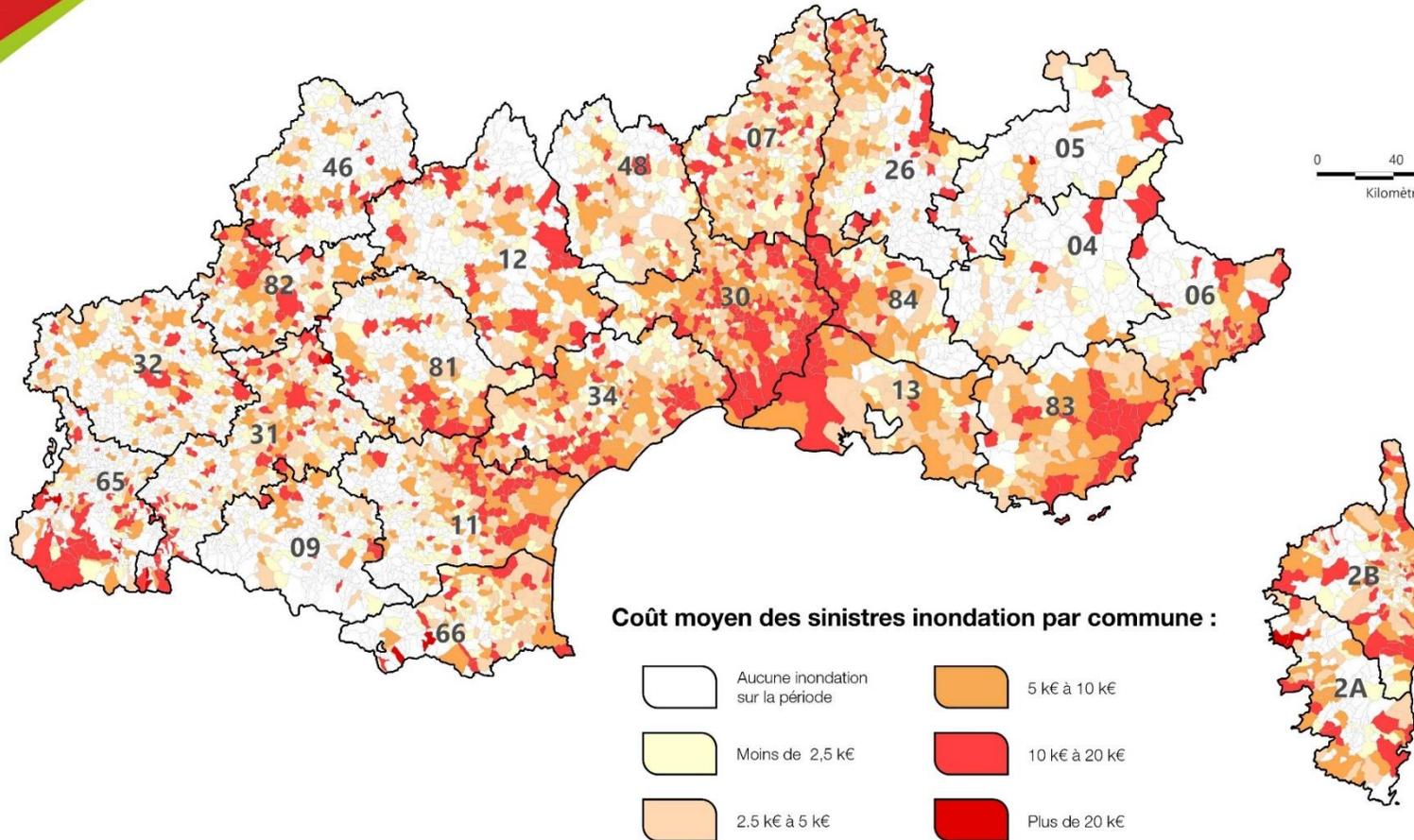


## Coût moyen des sinistres inondation

Bien assurés autres que les véhicules terrestres à moteur.  
Sinistres sur la période 1995-2014  
Indicateur ONRN (2018)

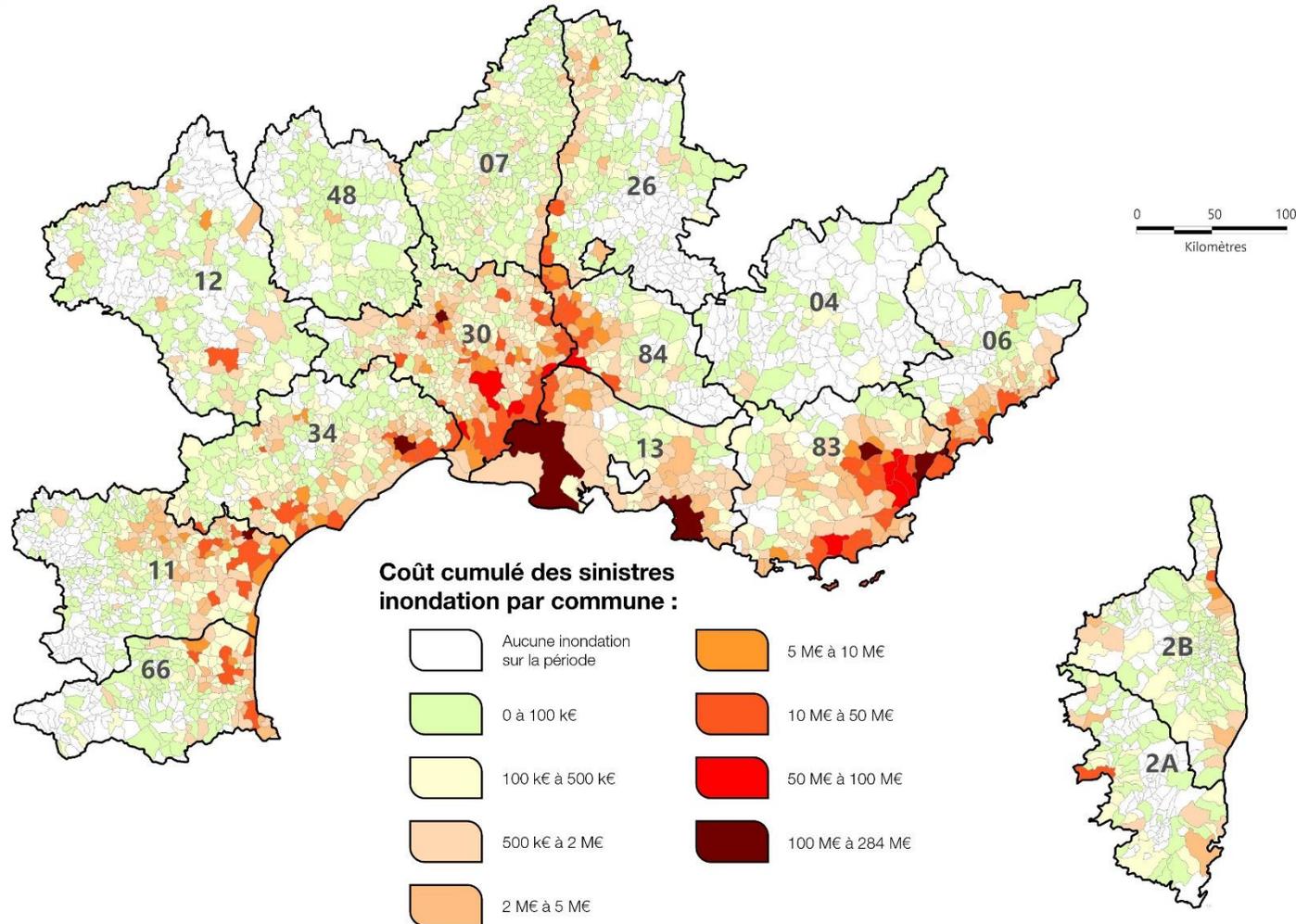


0 40 80  
Kilomètres



## Coût cumulé des sinistres inondation

Bien assurés autres que les véhicules terrestres à moteur, sinistres sur la période 1995-2014 - Indicateur ONRN (2018)



## Coût cumulé des sinistres inondation

Bien assurés autres que les véhicules terrestres à moteur.  
 Sinistres sur la période 1995-2014  
 Indicateur ONRN (2018)

